

Justificatif généré le 25/06/2024

Support de parution :



Date de parution : 25/06/2024
Département : (75) Paris (75)
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/7501JAL20240000003808_2024-06-06
N° d'annonce : 7501JAL20240000003808_2024-06-06

RESSORT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

EXTRAIT DE JUGEMENT - JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE
REDRESSEMENT ET LA LIQUIDATION JUDICIAIRE
JUGEMENT EN DATE DU 06 JUIN 2024

LOUIS ZERO

Siège social : 21 place de la République, 75003 Paris

813440765 R.C.S. Paris

Activité : La prestation de conseils et services en matière d'innovation, de communication, de gestion et d'organisation industrielle, commerciale, financière, technique, comptable et administrative par tous moyens ainsi que l'élaboration de toutes études relevant du domaine de la gestion d'entreprises

Greffé du tribunal de Paris. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 30 avril 2024, désignant liquidateur Selafa Mja en la personne de Me Frédérique Lévy 102 rue du Faubourg Saint-Denis 75479 Paris Cedex 10,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.